

Alignement des tarifs des quatre déchèteries de la Communauté d'agglomération sur ceux pratiqués par les déchèteries professionnelles.

Type de déchets	Professionnels enregistrés au registre du commerce ou au registre des métiers	Particuliers Pour des dépôts supérieurs à 200 kg/semaine
Encombrants	264 € /T	264 € /T
Gravats - Plâtre	Non autorisés	148 € /T
Souches de bois	Non autorisées	Non autorisées
Palmes de palmier (troncs non autorisés)	313 € /T	313 € /T
Déchets d'équipements électriques et électroniques	Non autorisés si DEEE à usage professionnel	Gratuit
Déchets d'éléments d'ameublement et matelas Éco mobilier	Non autorisés (sauf professionnels porteurs de cartes éco mobilier : accès gratuit)	Gratuit
Déchets ménagers spéciaux (piles et accumulateurs usagés, résidus de peintures, décapants, solvants colle, mastic vernis...) Produits phytosanitaires (fongicides, pesticides, insecticides, herbicides, engrais) huile de vidanges et filtres huiles végétales	Non autorisés	Gratuit
Bois - Palettes	180 € /T	180 € /T
Végétaux	126 € /T	126 € /T
Vitrierie	260 € /T	260 € /T
Bouteilles et flacons en verre	Gratuit	Gratuit
Cartons	60 € /T	Gratuit
Ferrailles	60 € /T	Gratuit
Pneus véhicules légers et poids lourds (les pneus doivent être déjantés)	Non autorisés si le règlement de déchèterie exclut leur récupération. 120 € /T dans les autres cas	Non autorisés si le règlement de déchèterie exclut leur récupération 120 € /T dans les autres cas